Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212202964-20260528-17052026-DE

N°1705-26

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Nombre :	
De conseillers	15
De présents	15
De votants	15
Procuration	0

Objet :

Décision modificative : crédit supplémentaire à l'opération 108 bibliothèque

Date de la convocation :
21 mai 2026

Séance du 28 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 28 mai 2026 à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CORDON.

Présents : Jean-François CORDON, Gaëlle BUISINE, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Olivier NOEL, Jean-Michel LE BOUCHER, Rose-Marie FESTINI CROMER, Yvon MAUVIEUX, Christelle RIVOALEN-HAYS, Magalie LOUAIL, Sandrine DUVAL, Nicolas GOUYA, Steven BREXEL, Hélène MARTIN, Renaud RABRET

Secrétaire de séance : Renaud RABRET
Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2026,
Vu les opérations 115 et 240,

Considérant la nécessité de rajouter des crédits à l'opération 115 – bibliothèque pour pouvoir payer la facture de Manutan Collectivités,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à prendre la décision modificative suivante et à émettre le mandat pour le règlement :

- Opération 240 - Aménagement bourg
  compte 2188 - 33€

- Opération 115 - Bibliothèque
  compte 2188 + 33 €

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 1er juin 2026

Secrétaire de séance
Renaud RABRET

Le Maire,
Jean-François CORDON